



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 015-211500855-20260127-DEL_2026_05-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE

Séance du 27 janvier 2026

Délibération n° DEL_2026_05

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 16 janvier 2026

Présent(s) : AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, NOËL Géraud, THER Benoit, TOURLAN Anne.

Absent(s) : MALGOUZOU Nathalie, AMARAL Emmanuelle,

Secrétaire de Séance : OUSTRY Michel

Objet de la délibération : SOUTIEN FINANCIER VOYAGE SCOLAIRE CLASSE DE 5EME3
COLLEGE LA PONETIE EN ALLEMAGNE ET STAGE COHESION NATURE 6EME 5

DELIBERATION

Mr le Maire fait part à l'assemblée du courrier reçu du Collège de La Ponétie demandant un soutien financier aux familles de 3 enfants (liste jointe au courrier) de la commune dans le cadre d'un voyage scolaire en Allemagne et d'un séjour cohésion nature à St Eulalie dont le reste à charge pour les familles est conséquent.

DECISION

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- d'Allouer un soutien financier de 50 € par enfant soit un montant total de 150€
- le montant sera prévu au budget.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026

Reçu en préfecture le 29/01/2026

Publié le

ID : 015-211500855-20260127-DEL_2026_05-DE

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 27 janvier 2026
Reçu en préfecture le : 29 janvier 2026
Publié ou notifié le : 29 janvier 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 27 janvier 2026

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
Michel OUSTRY

